

L'ONU rapatrie 3 officiers burundais de la Minusca accusés d'exactions au Burundi

@rib News, 12/02/2016 - Source AFP L'ONU a décidé de "rapatrier" trois officiers burundais membres de sa mission en Centrafrique (Minusca), accusés d'avoir commis des exactions au Burundi, a indiqué vendredi une responsable de l'ONU. "La décision a été prise de rapatrier trois officiers burundais servant dans la Minusca comme observateurs militaires", a indiqué Ismini Palla, porte-parole du département de maintien de la paix. Les autorités burundaises ont été informées de cette décision.

"Nous avons reçu après leur déploiement des informations liant ces officiers à des accusations de violations des droits de l'homme", a ajouté la porte-parole. "Ce rapatriement est conforme à notre politique de sélection du personnel de l'ONU basée sur les droits de l'homme." Les services du Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme ont fait part "de sérieuses inquiétudes concernant des violations de droits de l'homme qui auraient été perpétrées par les officiers pendant les violentes manifestations qui ont éclaté au Burundi en avril 2015", indique un document onusien daté du 5 février dont l'AFP a obtenu copie à Bangui. Les majors Pierre Niyonzima, Jimmy Rusheshe et Jean Mushimantwari, déployés en tant qu'observateurs militaires (UNMO) en province, devraient arriver à Bangui et être renvoyés au Burundi "dans les prochains jours", selon une source de l'ONU à Bangui. "Une enquête interne a révélé que ces officiers ne sont pas habilités à servir dans les rangs des Nations unies. Tout est mis en oeuvre pour qu'ils quittent la République centrafricaine au plus vite", a précisé Vladimir Monteiro, porte-parole de la Minusca. Cette affaire intervient dans un contexte de relations tendues entre l'ONU et le gouvernement burundais. Le président burundais Pierre Nkurunziza, dont la candidature à un troisième mandat avait déclenché la crise dans son pays en avril 2015, refuse obstinément de laisser se déployer au Burundi une force d'interposition pour faire cesser les violences, malgré les demandes répétées de l'ONU et de l'Union africaine. Une visite en janvier d'une délégation du Conseil de sécurité n'a pas réussi à le faire fléchir. Plus de 400 personnes ont été tuées depuis le début de la crise au Burundi, qui a poussé 230.000 personnes à l'exil.